



## **Politique de conservation des crypto-actifs de KBC Bank SA.**

# Politique de conservation des crypto-actifs de KBC Bank SA

## Document d'information pour les clients

Version du 1er Octobre 2025

La présente Politique de conservation complète la Convention de conservation des crypto-actifs de KBC Bank SA dans les Conditions générales de Bolero. La présente Politique de conservation prévaut en cas de conflit avec la Convention de conservation de crypto-actifs. En acceptant la présente Politique de conservation, les clients marquent leur accord avec la prise d'effet immédiate du service de conservation.

### DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE CONSERVATION DES CRYPTO-ACTIFS DE KBC BANK SA

Siège social: Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0462.920.226 TVA BE 462.920.226

[www.kbc.be](http://www.kbc.be)

Editeur responsable: KBC Bank SA – Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles – Belgique L'autorité de contrôle prudentiel de KBC Bank:

Banque nationale de Belgique (BNB), boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles - Autorisation délivrée par la BNB Banque centrale européenne (BCE)

Autorités de réglementation de KBC Bank chargées de la surveillance des règles en matière de conduite des affaires en vertu de la législation européenne et belge applicable aux services de crypto-actifs

Banque nationale de Belgique (BNB), boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles et Autorité des services et marchés financiers (FSMA), rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles.

# Sommaire

<b>1. Introduction</b>	<b>4</b>
<b>2. Services et enregistrement</b>	<b>5</b>
<b>3. Conservation des crypto-actifs</b>	<b>6</b>
<b>4. Identification des crypto-actifs</b>	<b>7</b>
<b>5. Registre des positions et règles y afférentes</b>	<b>7</b>
<b>6. Description de la séparation et de la conservation des crypto-actifs et des fonds des clients</b>	<b>8</b>
<b>7. Moyens d'accès</b>	<b>8</b>
<b>8. Relevé de position(s)</b>	<b>9</b>
<b>9. Actions corporate sur les crypto-actifs</b>	<b>9</b>
<b>10. Restitution ou transfert de crypto-actifs au client</b>	<b>9</b>
<b>11. Frais, coûts et charges appliqués pour le service de conservation</b>	<b>11</b>
<b>12. Conséquences de la faillite ou de l'insolvabilité de KBC</b>	<b>12</b>

## 1. Introduction

### 1.1. Contexte

Le présent document d'information décrit la manière dont KBC Bank SA organisera et fournira le service de conservation et d'administration de crypto-actifs pour le compte de clients.

KBC offre à ses clients la possibilité d'acheter, de détenir et de vendre des crypto-actifs par le biais de la plateforme Bolero. La conservation des crypto-actifs acquis par l'intermédiaire de KBC est assurée par KBC Bank. Bolero agit en tant qu'intermédiaire (distributeur) de services sur crypto-actifs (voir section 2 ci-dessous), mais la conservation et l'administration des crypto-actifs et l'exécution des ordres sur les crypto-actifs sont effectuées par un autre département (KBC Securities Services). Les deux départements font partie de KBC Bank SA.

KBC propose un service de conservation de crypto-actifs, où les crypto-actifs sont détenus sur des comptes omnibus DLT. KBC conserve l'accès exclusif aux clés privées, ce qui garantit un stockage sécurisé et un accès contrôlé. Alors que les actifs des clients sont regroupés sur des comptes omnibus DLT, les positions individuelles sont enregistrées dans un registre interne détaillé, réconcilié périodiquement avec les soldes de la blockchain.

Grâce à sa politique de conservation, KBC Bank SA veille à ce que les actifs des clients soient protégés, séparés au niveau de la tenue de registre et gérés conformément aux attentes réglementaires et aux meilleures pratiques du secteur.

En tant que dépositaire au sens du règlement de l'UE sur les marchés de crypto-actifs (2023/1114, ci-après "MiCAR"), KBC s'engage à respecter cette réglementation et à fournir des services de conservation sécurisés et fiables sur les crypto-actifs. Notre politique de conservation vise à garantir la sécurité des actifs des clients grâce à des mesures de sécurité avancées, à des audits réguliers et au respect des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux (AML).

### 1.2. Définitions

**"client"** : toute personne physique ou morale à laquelle un prestataire de services de crypto-actifs fournit des services de crypto-actifs;

**"action corporate"** : événement initié par le protocole d'un crypto-actif ou l'entité qui le gouverne et qui affecte les actifs ou leurs détenteurs (par exemple, hard forks, airdrops ou mises à jour de protocole).

**"crypto-asset(s)"** : représentation numérique d'une valeur ou d'un droit qui peut être transférée et stockée électroniquement à l'aide de la technologie du registre distribué ou d'une technologie similaire. Le statut en termes de droit de propriété des crypto-actifs peut varier. Certains crypto-actifs fonctionnent selon un modèle qui permet de désigner précisément l'objet de la propriété, par exemple le Bitcoin (ci-après dénommés "crypto-actifs de type bitcoin"). D'autres crypto-actifs fonctionnent selon un modèle basé sur des comptes, ce qui ne permet pas de désigner précisément l'objet de la propriété, par exemple l'Ether (ci-après dénommé "crypto-actifs de type Ether").

**"prestataire de services de crypto-actifs (CASP)"** : une personne morale ou une autre entreprise dont l'occupation ou l'activité consiste à fournir un ou plusieurs services sur crypto-actifs à des clients à titre professionnel, et qui est autorisée à fournir des services de crypto-actifs conformément au règlement sur les marchés de crypto-actifs (UE 2023/1114).

**"seed cryptographique"** une chaîne de données générée de manière aléatoire et utilisée comme entrée initiale pour obtenir une ou plusieurs clés cryptographiques au moyen d'un algorithme déterministe. La seed cryptographique est utilisée pour générer et récupérer les clés privées qui contrôlent l'accès aux crypto-actifss.

**“technologie du registre distribué (DLT)”** : une technologie qui permet le fonctionnement et l'utilisation de registres distribués;

**“registre distribué”** : un référentiel d'informations qui conserve les archives des transactions et qui est partagé et synchronisé, un ensemble de nœuds du réseau DLT utilisant un mécanisme de consensus.

**“compte DLT”** : une adresse de compte sur un réseau DLT (technologie du registre distribué) utilisée pour détenir des crypto-actifs. Dans le contexte de la présente Politique, il s'agit d'un compte omnibus contrôlé par KBC et utilisé pour conserver des crypto-actifs pour le compte de clients.

**“fork”** : Dans le contexte des crypto-actifs, un “fork” est une modification des règles de consensus d'un réseau blockchain qui peut ou non entraîner une scission de la chaîne.

**“exécution d'ordres sur des crypto-actifs pour le compte de clients”** : la conclusion de contrats, pour le compte de clients, en vue de l'achat ou de la vente d'un ou de plusieurs crypto-actifs ou la souscription, pour le compte de clients, d'un ou de plusieurs crypto-actifs, y compris la conclusion de contrats de vente de crypto-actifs au moment de leur offre au public ou de leur admission à la négociation.

**“frais de gaz”** : les frais de transaction nécessaires pour effectuer des opérations sur certains registres distribués. Ils rémunèrent les participants au réseau pour les ressources informatiques utilisées pour traiter et valider les transactions. **“KBC”, “KBC Bank”, ou “la banque”** fait référence à KBC Bank SA.

**“compte DLT omnibus”** : un compte DLT utilisé par un dépositaire pour détenir des crypto-actifs pour le compte de plusieurs clients de manière groupée. Tous les actifs des clients sont détenus collectivement sur un seul compte ou une seule adresse sur le DLT.

**“clé privée”** : une clé cryptographique utilisée pour autoriser les transactions et accéder aux crypto-actifs stockés sur un réseau DLT.

**“assurer la conservation et l'administration de crypto-actifs pour le compte de clients”** : la garde ou le contrôle, pour le compte de clients, de crypto-actifs, ou des moyens d'accès à ces crypto-actifs, le cas échéant sous la forme de clés cryptographiques privées.

**“clé publique”** : la clé cryptographique dérivée d'une clé privée, utilisée pour générer une adresse de compte DLT et recevoir des crypto-actifs. Cette clé est visible sur le réseau DLT mais ne donne pas accès aux crypto-actifs;

**“staking”** : le processus de participation active à la validation des transactions sur une blockchain basée sur la preuve d'enjeu (PoS) en bloquant des crypto-actifs pour soutenir le réseau et valider les transactions.

**“transfer”** : un transfert, pour le compte d'une personne physique ou morale, de crypto-actifs d'une adresse ou d'un compte de registre distribué vers un(e) autre;

## 2. Services et enregistrement

KBC Bank fournira aux clients (détenteurs de crypto-actifs) les services suivants:

- conservation et administration de crypto-actifs pour le compte de clients;
- exécution d'ordres sur crypto-actifs pour le compte de clients.

Les services fournis sont limités à l'achat, à la détention et à la vente de crypto-actifs. KBC n'offrira pas la possibilité de transférer des crypto-actifs vers le compte Bolero, de stacker des crypto-actifs ou d'utiliser des crypto-actifs comme moyen de paiement. Les clients détenteurs de crypto-actifs achetés par l'intermédiaire de ce service ne sont pas autorisés à transférer des crypto-actifs à d'autres détenteurs de crypto-actifs clients de KBC, ni à en recevoir de leur part. Exceptionnellement, dans l'environnement KBC, c'est-à-dire entre les détenteurs de

crypto-actifs clients de KBC, des transferts peuvent être exécutés en cas de :

- succession;
- division de comptes communs.

Les transferts sortants (c'est-à-dire l'exécution de transferts vers des comptes de crypto-actifs détenus auprès d'autres fournisseurs de services de crypto-actifs réglementés, des comptes DLT ou tout autre compte de crypto-actifs en dehors de l'environnement KBC ou non détenus auprès de KBC) sont uniquement autorisés à condition de restituer aux clients les crypto-actifs détenus pour leur compte, ou les moyens d'accès. Les circonstances dans lesquelles ce transfert exceptionnel (restitution) peut être exécuté sont énumérées à la Section 10 ci-dessous.

### 3. Conservation des crypto-actifs

KBC Bank agit en tant que dépositaire des crypto-actifs qu'elle détient pour le client sur un ou plusieurs comptes DLT, qui contiennent également des crypto-actifs d'autres clients. Le client peut consulter sa position individuelle sur la plateforme Bolero.

KBC Bank ne détient que des crypto-actifs qui peuvent être négociés sur la plateforme Bolero. La liste des crypto-actifs disponibles est affichée sur la plateforme Bolero. Il peut parfois s'avérer nécessaire de retirer un crypto-actif de la liste. KBC peut ajouter des crypto-monnaies autres ou supplémentaires à la liste à tout moment.

KBC Bank informe le client lorsqu'un crypto-actif est retiré de la liste. Une fois la suppression annoncée, le client ne pourra plus acheter ce crypto-actif et tous les ordres d'achat en cours seront annulés.

Lorsqu'un crypto-actif détenu par un client n'est plus soutenu par KBC Bank ou l'une de ses contreparties désignées, le client conserve le droit d'exercer l'obligation de restitution telle que décrite à la Section 10 de la présente politique. Cette disposition permet aux clients de transférer ces crypto-actifs non soutenus à une contrepartie externe.

Les clients sont invités à initier rapidement le processus de transfert afin de conserver l'accès et le contrôle de leurs actifs. KBC Bank fournira une assistance raisonnable pendant cette transition, sous réserve des contraintes réglementaires et opérationnelles applicables.

KBC Bank prendra les mesures nécessaires pour informer le client à l'avance d'un retrait de la liste, bien que cela ne soit pas toujours possible dans des cas tels que ceux-ci :

- Un changement de loi ou de réglementation soudain qui affecte le statut légal d'un crypto-actif, ou qui fait qu'il est impossible pour KBC de continuer à soutenir le crypto-actif;
- Un crypto-actif modifie son mode de fonctionnement;
- Les prestataires de services tiers avec lesquels KBC travaille pour la fourniture de services de crypto-actifs cessent de soutenir le crypto-actif.

D'autres raisons que celles susmentionnées peuvent justifier un retrait de la liste, telles que :

- La liquidité disponible pour le crypto-actif ne respecte pas nos exigences (par exemple, les risques découlant de la concentration de crypto-actifs dans des adresses DLT ("Whale holdings", ou la liquidité devient suffisamment faible pour créer un risque de manipulation du marché, par exemple le nombre de transactions, de contreparties et d'échanges, ou la profondeur des cours acheteur/vendeur) ou présente un risque pour KBC Bank, ses clients ou d'autres parties avec lesquelles KBC Bank travaille pour fournir ses services de crypto-actifs);
- le crypto-actif a une valeur très faible, ce qui peut l'exposer à la manipulation des prix;
- le crypto-actif présente des vulnérabilités en matière de sécurité ou fait l'objet d'une fraude ou d'une autre utilisation abusive.

KBC Bank se réserve le droit de facturer à l'avenir un droit de garde aux clients, conformément à (inclus dans) la grille tarifaire. Dans ce cas, les clients en seront dûment informés à l'avance et le taux le plus récent peut être obtenu auprès du Bolero Orderdesk et est également publié sur [le site web de Bolero](#).

## 4. Identification des crypto-actifs

KBC Bank n'offre des services de conservation que pour les crypto-actifs qui peuvent être négociés sur la plateforme Bolero. Ces crypto-actifs sont standardisés, fongibles et non identifiables individuellement ou nominaux. Partant, il n'y a pas d'obligation opérationnelle ou réglementaire d'identifier de manière unique chaque part des crypto-actifs conservés.

KBC Bank-Bolero s'engage à détenir séparément les crypto-actifs détenus pour le compte de ses clients sur un compte DLT et à les garder opérationnellement et juridiquement séparés de son propre patrimoine, de sorte que ses créanciers ne puissent pas réclamer les crypto-actifs détenus en dépôt, y compris en cas d'insolvabilité.

Les conséquences d'une insolvabilité de KBC Bank dépendent du type de crypto-actifs. En ce qui concerne les crypto-actifs de type Bitcoin, le client peut, en tant que propriétaire, intenter une action en restitution conformément à l'article XX.194, paragraphe 2, du Code de droit économique. En ce qui concerne les crypto-actifs de type Ether, le Client, en tant que créancier ordinaire ou chirographaire, n'a qu'un droit personnel à récupérer la valeur des crypto-actifs dans la masse faillie de KBC Bank.

Pour assurer un suivi précis et la préservation des avoirs des clients, KBC Bank tient un registre centralisé des positions des clients, qui enregistre les droits de chaque client sur les actifs détenus dans la chaîne. Ce registre est réconcilié les jours ouvrables, c'est-à-dire à hors week-ends, jours fériés et jours de fermeture des banques, avec les soldes de la blockchain. Ce modèle garantit une séparation adéquate des actifs des clients au niveau de la tenue des registres, tout en maintenant l'efficacité opérationnelle du stockage commun dans la chaîne.

## 5. Registre des positions et règles y afférentes

Les crypto-actifs des clients seront détenus sur un ou plusieurs comptes DLT omnibus, au moins un pour chaque crypto-actif. La comptabilité des positions des clients est effectuée dans le grand livre interne de KBC, qui fait office de backend pour Bolero. Les clients n'auront donc pas ou ne posséderont pas de compte DLT / paire de clés distinct(e).

Le compte DLT est géré sur une base omnibus (mise en commun des crypto-actifs des clients), mais KBC Bank tient des grands livres internes précis et à jour pour garantir que les droits individuels de chaque client sont clairement identifiables à tout moment. Les livres et comptes de KBC permettent à la banque de distinguer à tout moment et immédiatement les crypto-actifs appartenant à un client de ceux d'autres clients. KBC tient ces livres et comptes de manière minutieuse. KBC réconcilie le nombre total de crypto-actifs conservés au nom des clients au moins une fois par jour ouvrable, c'est-à-dire hors week-ends, jours fériés et jours de fermeture des banques.

Une fois qu'un ordre est passé et accepté par le fournisseur de liquidités tiers, le registre des positions de chaque client individuel et pour chaque crypto-actif sera mis à jour immédiatement et en conséquence; compte tenu de la structure des comptes omnibus, les clients n'ont pas droit à un crypto-actif particulier, mais aux unités correspondant aux ordres d'achat et de vente compensés passés par KBC Bank et acceptés par les fournisseurs de liquidités tiers. Ainsi, la réconciliation des crypto-actifs détenus en dépôt et conservés pour le compte des clients sera effectuée après le règlement des transactions avec le fournisseur de liquidités tiers

## 6. Description de la séparation et de la conservation des crypto-actifs et des fonds des clients

KBC Bank ne peut être tenue responsable des dommages que le client pourrait subir en raison de défauts liés aux crypto-actifs eux-mêmes, ou en raison d'irrégularités survenues avant le dépôt des crypto-actifs. Le client supporte toutes les conséquences découlant du dépôt ou de la négociation de crypto-actifs défectueux ou de crypto-actifs qui ne sont plus négociables ou qui ont été bloqués en Belgique ou dans un autre pays, même s'ils ne sont plus crédités sur son compte-titres.

Si, malgré un ordre à cours limité, KBC effectue un paiement ou accorde une avance sur ces crypto-actifs, les clients doivent, sur demande, rembourser à KBC tous les montants reçus, ainsi que toute autre perte dont ils sont responsables. KBC peut, sans préavis, débiter à tout moment les comptes courants ou les comptes d'épargne détenus par les clients auprès de la banque de tous les montants susmentionnés.

KBC garantit qu'aucun crypto-actif des clients ne sera utilisé pour son propre compte et que ces comptes DLT omnibus ne contiendront aucun crypto-actif appartenant à KBC Bank SA. Les Entités du groupe KBC ne sont pas autorisées à investir dans des tokens et des coins.

KBC Groupe ou ses Entités ne détiendront pas de crypto-actifs pour compte propre et n'auront donc pas de crypto-actifs au bilan.

La personne ou l'entité ayant accès à la clé privée d'un compte DLT a le contrôle des crypto-actifs liés à ce compte. C'est pourquoi KBC Bank prend les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès et le contrôle de la/ des clé(s) privée(s). Il s'agit notamment de la séparation des fonctions, du principe des 4 yeux et des règles de gouvernance.

KBC Bank utilise un HSM (Hardware Security Module) pour stocker en toute sécurité les clés publiques et privées. Les HSM sont des dispositifs matériels renforcés et inviolables qui sécurisent les processus cryptographiques en générant, protégeant et gérant les clés utilisées pour le cryptage et le décryptage des données, et en créant des signatures et des certificats numériques.

La plateforme Bolero est une plateforme fermée, accessible aux seuls clients enregistrés par le biais de leur identifiant Bolero unique et de leurs identifiants de connexion désignés. Les prospects sont invités à ouvrir un compte Bolero gratuit pour obtenir un identifiant Bolero.

Les clients peuvent consulter leur compte Bolero en accédant à la plateforme Bolero. L'accès à la plateforme Bolero est sécurisé par l'utilisation de méthodes de connexion, décrites dans les Conditions générales de Bolero.

## 7. Moyens d'accès

Les clients peuvent consulter leur compte Bolero et leur portefeuille de crypto-actifs en accédant à la plateforme web Bolero ou aux applications mobiles. Les crypto-actifs feront partie du portefeuille du client et seront visibles comme un type de titre distinct à côté d'autres titres tels que les actions, les ETF, les obligations, ... .

L'accès à la plateforme Bolero est sécurisé par l'utilisation de méthodes de connexion telles que Itsme, le lecteur de cartes KBC/CBC et Bolero Digipass.

## 8. Relevé de position(s)

KBC fournit des rapports réguliers sur les crypto-actifs conservés. Chaque client reçoit un relevé de position détaillant ses avoirs et les valorisations correspondantes.

Le calendrier des rapports et les mécanismes de réception sont les suivants :

- un aperçu trimestriel est disponible dans la boîte de réception sécurisée du client au sein de la plateforme Bolero.

Chaque relevé est fourni au format PDF et comprend, sans s'y limiter, les informations suivantes :

- l'identifiant du compte client;
- les positions individuelles en crypto-actifs;
- la quantité de chaque actif;
- la valorisation de chaque position au moment de la production du relevé;
- la valeur totale du portefeuille;
- l'horodatage;
- la date;

Les valorisations sont basées sur les prix de marché de référence obtenus auprès de sources de fixation des prix fiables à la fin de la période de rapport concernée. Les relevés servent de documents officiels et permettent au client de vérifier ses avoirs et de suivre les performances au fil du temps.

Bien entendu, le client peut aussi vérifier ses avoirs à tout moment sur la plateforme Bolero ou contacter l'Orderdesk Bolero.

## 9. Actions corporate sur les crypto-actifs

S'agissant des crypto-actifs conservés, KBC exécutera, au mieux de ses capacités, les actions corporate liées à ces crypto-actifs. KBC ne peut être tenu responsable s'il n'informe pas le client de l'existence de ces actions.

KBC n'est pas responsable des actions si une action n'a pas fait l'objet d'une publicité suffisante ou si l'annonce de l'événement qui a conduit à l'action a été retardée, sauf en cas d'intention ou de faute grave de la part de KBC.

Afin de faciliter l'exercice des droits liés aux Crypto-actifs conservés, KBC Bank-Bolero s'engage à informer le client de ces droits conformément aux informations accessibles au public. Toutefois, en cas de modification du DLT sous-jacent ou d'autres événements susceptibles de générer ou de modifier des droits d'un client (tels que des mises à jour de protocole ou des Forks), le client n'aura pas droit aux nouveaux Crypto-actifs ou aux droits en fonction et sous réserve de la taille des positions du client au moment où cette modification ou cet événement s'est produit.

## 10. Restitution ou transfert de crypto-actifs au client

### 10.1. Conditions

Cette section et la suivante (10.2) sont complétées par la Section 4.2.8 des Conditions générales de KBC Bank sur les services de crypto-actifs.

S'ils en font la demande, les clients détenteurs de crypto-actifs ont le droit de recevoir les crypto-actifs détenus pour leur compte par KBC Bank, ou les moyens d'accès aux crypto-actifs, dans les plus brefs délais. Compte tenu de la mise en commun des crypto-actifs sur des comptes DLT omnibus et des caractéristiques techniques des DLT sur lesquels ces crypto-actifs sont stockés et transférés, les moyens d'accès (clé privée) ne peuvent être donnés aux clients, ni en tout ni en partie. Un client titulaire peut soit :

- vendre les crypto-actifs, conformément aux Conditions générales et à la Politique d'exécution ("céder" ou liquider les positions);
- demander la restitution des crypto-actifs conservés par KBC Bank, pour son compte ("restitution").

Compte tenu des préoccupations en matière de sécurité et des obligations de KBC Bank en vertu de la législation européenne et belge en matière de criminalité financière, la restitution des crypto-actifs implique, et le client accepte, qu'aux conditions suivantes :

1. la restitution ou le transfert est effectué(e) à une adresse DLT au nom du client détenue auprès d'un prestataire de services de crypto-actifs (CASP) réglementé (autorisé et supervisé) au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen;
  - a. à cette fin, KBC Bank demandera au client de fournir les informations suivantes (en l'absence desquelles le transfert ne pourra pas être effectué et sera rejeté par KBC Bank):
    - i le motif de la demande de transfert;
    - ii le nom, le pays, les données d'autorisation et le nom de l'autorité de contrôle du CASP qui recevra et stockera les crypto-actifs pour le compte du client de KBC Bank;
    - iii l'adresse du compte DLT du CASP destinataire ou hébergé par le CASP destinataire pour le compte du client (à condition qu'un service de conservation et d'administration de crypto-actifs au titre du règlement (UE) 2023/1114 sur les marchés de crypto-actifs soit fourni);
    - iv les positions en crypto-actifs qui doivent être transférées;
    - v une déclaration fournie par le CASP destinataire (dépositaire) au client indiquant que le bénéficiaire est inscrit pour des services de conservation et d'administration auprès du CASP indiqué au point (iii) ci-dessus et une déclaration du CASP sur le bénéficiaire de l'adresse du compte DLT;
2. il s'agit de la restitution ou du transfert de la totalité de la position du/des crypto-actif(s) détenu(s) par le client chez KBC.
3. les coûts liés à la restitution ou au transfert, y compris les frais de gaz pour la technologie de registre distribué spécifique, sont supportés entièrement par le client;
4. le client ne pourra plus passer d'ordres d'achat de crypto-actifs sur la plateforme Bolero pendant une période de deux ans, à compter du moment où la demande de restitution ou de transfert est reçue par KBC. Les ordres sur crypto-actifs en cours sur la plateforme Bolero seront annulés en même temps.

La restitution ou le transfert sera effectué(e) dans un délai raisonnable après réception de la demande du client. Aucune restitution n'est due en cas de force majeure, telle que définie dans les Conditions générales de Bolero.

## 10.2. Des situations spécifiques concernant la restitution ou le transfert de crypto-actifs

Cette section régit les conditions dans lesquelles les crypto-actifs conservés peuvent être restitués ou transférés en cas (1) d'héritage, (2) de division de comptes détenus conjointement ou (3) lorsque KBC ou ses contreparties désignées cessent de soutenir un crypto-actif particulier.

### 1. Héritage, division de comptes communs, autres demandes de la justice ou des autorités publiques (tiers)

Lorsqu'une restitution ou un transfert de crypto-actifs résulte d'un héritage ou de la division d'un compte détenu en commun :

a. Si le bénéficiaire des crypto-actifs n'est pas un client existant de Bolero, le transfert sera soumis exclusivement à la condition 1, telle que décrite à la section 10.1 Conditions. Dans ce cas, les crypto-actifs sont uniquement transférés vers une adresse DLT détenue auprès d'un CASP réglementé dans l'UE ou l'EEE.

b. Si le destinataire des crypto-actifs est un client existant de Bolero, toutes les conditions énoncées à la section 10.1 Conditions s'appliquent.

### 2. Cessation du soutien à un crypto-actif

Si KBC ou (l'une de) ses contreparties désignées cesse de soutenir un crypto-actif spécifique ou si le crypto-actif (y compris l'achat, la détention, la vente) devient indisponible, entre en conflit avec les exigences de KBC ou présente d'autres risques comme indiqué à la Clause 3 ci-dessus, la restitution ou le transfert de ce crypto-actif sera exclusivement régi par la condition 1 telle que décrite à la section 10.1 Conditions. Le transfert est effectué uniquement vers une adresse DLT détenue auprès d'un CASP réglementé dans l'UE ou l'EEE. Ce paragraphe inclut les situations où KBC ne serait plus en mesure de se procurer ou de vendre le crypto-actif en question.

## 11. Frais, coûts et charges appliqués pour le service de conservation

KBC ne facture ni frais ni coûts pour la conservation des crypto-actifs. Le service de conservation est fourni gratuitement. Toutefois, conformément à la Clause 3 ci-dessus, KBC se réserve le droit de facturer à l'avenir un droit de garde, dont les clients seront informés à l'avance et dont le taux sera repris dans la grille tarifaire.

Des frais peuvent s'appliquer à d'autres services liés aux crypto-actifs, tels que les opérations de négociation ou administratives. Pour un aperçu complet et actualisé de tous les coûts applicables, les clients sont invités à consulter [la grille tarifaire](#) disponible sur le site public de Bolero.

## 12. Conséquences de la faillite ou de l'insolvabilité de KBC

Le risque de perte ou de pénurie potentielle de crypto-actifs, par exemple en raison de la faillite du dépositaire, est supporté proportionnellement par tous les détenteurs. L'utilisation de comptes omnibus ou de comptes individualisés au nom de chaque client n'affecte pas les droits de propriété du client, bien que l'utilisation de comptes omnibus puisse accroître le risque d'erreurs administratives.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions générales de KBC Bank relatives aux services de crypto-actifs

The logo for Bolero, featuring the word "Bolero" in a stylized, lowercase, sans-serif font. The letters are colored in a gradient: blue for 'B', orange for 'o', and purple for 'lero'. The 'l' and 'e' are slightly taller than the other letters.